

# Le Télégramme

du Morbihan

29 JANVIER 1997

VANNES

Brancusi contre Etats-Unis

## Le procès de l'art

**C**réée par Eric Vigner, plasticien de formation et directeur du Centre Dramatique de Bretagne à Lorient, la pièce «Brancusi contre Etats-Unis» sera offerte au public vannetais jeudi et vendredi et au public quimpérois, à partir de mardi 4 février, pour six représentations.

La pièce relate des minutes d'un procès qui se déroula réellement à New-York à la fin des années 20 et qui opposa le sculpteur roumain Constantin Brancusi (1876-1957) aux Etats-Unis.

Considéré comme «le père» de la sculpture moderne, l'artiste avait envoyé, en octobre 1926, une vingtaine de ses sculptures à



«Procès Brancusi contre Etats-Unis» (photo A. Fonteray).

New-York pour une exposition. En arrivant à la douane, les œuvres ont été saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu.

Son ami Marcel Duchant décide alors de réagir et mobilise un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre, en octobre 1927, le célèbre procès autour de la définition de l'œuvre d'art.

Deux mondes s'affrontent et se font face: le savoir et la vérité.

### VANNES-QUIMPER

«Brancusi contre Etats-Unis», à Vannes au Palais des Congrès à 20h30, jeudi 30 et vendredi 31 janvier. 120/110/70 F. Rens ; 02.97.01.81.00. A Quimper, au Théâtre, les mardi 4 et mercredi 5 février à 20h30, jeudi 6 et vendredi 7 février à 14h et 20h30. 90/70F. Rens. 02.98.90.34.50.